

Combien serez-vous à jeter H.com sans le lire ?

A l'ère de la communication, nous sommes confrontés à une réalité : plus personne ne s'estime informé correctement.

A titre d'exemple, jamais il n'y a eu autant de communication de la part de la direction : communiqués, mails, émissions TV, jamais autant de communication de la part des cadres, des groupes de travail. De plus en plus de personnes ont accès à des informations dont elles ne savent que faire et prennent le parti de ne plus les lire. D'aucuns pourront rétorquer que cela manque de communication directe; alors que dire du peu d'engouement pour les "rendez-vous du mardi" de la direction, des colloques de services ou d'unités, des séances d'informations. Et pourtant tout le monde se plaint du manque d'information...

L'argument le plus souvent amené est le manque de temps. Comment expliquer que le nouveau vecteur de vérité s'appelle Facebook ! L'immédiateté ?

De plus en plus d'informations s'échangent par mailing ou sur les réseaux sociaux concernant les activités au sein des unités, sur les projets de l'hôpital, et tout cela au détriment du secret médical, du secret de fonction, du secret professionnel et du devoir de réserve. Pensons à respecter les personnes qui ont la charge des mandats ou projets afin de ne pas travestir les informations initiales. Surtout, en cas de doute, remonter à la source pour ne pas colporter de fausses informations.

Comment travailler sur des projets, à quel moment informer ? Toutes les personnes qui conduisent des projets sont confrontées à ce dilemme. Une information donnée trop tôt va générer de l'inquiétude et une information donnée trop tard va générer de la suspicion.

A l'ère de la disponibilité des informations, peut-être est-il de la responsabilité de chacun de s'assurer de leur fiabilité avant de lancer des rumeurs. Se tenir informé des directives, procédures, protocoles, fait partie du cahier des charges de tout un chacun et nous permet de travailler en équipe.

Lors de l'exposition 2008 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, un panneau titrait : "le droit de refuser les informations inutiles". Peut-être devons nous ajouter "le devoir de s'intéresser aux informations utiles" (vous pouvez venir voir cette affiche dans mon bureau).

Alors, avant de jeter cet H.com, lisez-le !

Sandra Jeanneret, directrice des soins

Médecin-cheffe nommée pour la maternité

Pour compléter l'équipe médicale du département de gynécologie-obstétrique, l'HNE a choisi après une procédure de sélection la Dresse Romina Capoccia Brugger pour occuper la fonction de médecin-cheffe du service d'obstétrique dès le 1^{er} décembre 2012.

La Dresse Capoccia Brugger est née en 1977 à Neuchâtel; elle a obtenu son diplôme de médecin en 2001 à la faculté de médecine de Genève, puis une sous-spécialité en gynécologie opératoire et le titre FMH en gynécologie obstétrique en 2008. Déjà titulaire d'un diplôme interuniversitaire de médecine foetale de la faculté Paris Descartes, Hôpital Necker enfants malades, à Paris, elle sera très prochainement au bénéfice d'un titre suisse de spécialiste en médecine foeto-maternelle et obstétrique.

Elle a constitué son expérience professionnelle à travers des postes de médecin assistant à l'Hôpital des Cadolles, puis de Pourtalès à Neuchâtel, à l'Hôpital de Nyon, au CHUV, à la Frauenklinik de l'Inselhospital à Berne, et en tant que cheffe de clinique, à l'HNE puis en milieu universitaire (CHUV) depuis 2009.

Par ses compétences spécifiques en médecine foeto-maternelle, la Dresse Capoccia Brugger vient compléter la palette des spécialités offertes par les profils complémentaires des médecins cadres déjà en place, comme la gynéco-oncologie (Dr Brünisholz), l'infertilité (Dr Chabloz), la sénologie (Dresse Chevènement), l'échographie gynécologique et obstétricale (Dresses Jornod et Meyer) et l'urogynécologie (Dr Weil).

Prendre des décisions, organiser le travail d'équipe en collaboration avec les spécialistes d'autres disciplines médicales, les sages-femmes et les infirmières, pour assurer aux patientes et à leur famille la meilleure prise en charge, sont des perspectives qui la motivent. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue à l'HNE.

Apéritif de Noël vous êtes cordialement invités

Afin de vous témoigner sa reconnaissance pour le travail effectué cette année, dans un contexte qui reste difficile, la direction générale vous invite à partager un apéritif organisé à votre attention dans les restaurants du personnel :

❄	lundi 26 novembre à 16h30	Le Locle
❄	lundi 3 décembre à 16h30	Val-de-Travers
❄	mardi 4 décembre à 16h30	La Béroche
❄	lundi 10 décembre à 16h30	Val-de-Ruz
❄	mercredi 12 décembre à 16h30	La Chrysalide
❄	mardi 18 décembre à 16h30	Portalès
❄	jeudi 20 décembre à 16h30	La Chaux-de-Fonds

Que chacun se sente libre de venir sur le site de son choix en fonction de ses disponibilités. Nous nous réjouissons de partager avec vous ce moment de convivialité animé de l'esprit de Noël.

La direction générale

Prévention des infections de cathéters veineux centraux un projet aux multiples intérêts (suite)

En plus de son objectif principal, qui vise à réduire autant que possible les infections de cathéters veineux centraux (CVC) par l'utilisation d'une check-list au moment de l'insertion du cathéter, la démarche présentée le mois dernier poursuit plusieurs buts.

Elle permet de discuter de la notion d'hétérogénéité (variance) des pratiques médicales et infirmières, sujet fondamental dans les actions d'amélioration de la qualité. Dans le cas présent, ces cathéters sont en effet utilisés dans de nombreux services, où les pratiques professionnelles diffèrent. Lorsque de tels projets sont déployés à plusieurs endroits, il faut tenir compte de ces différences de pratiques et trouver des solutions pour que les changements proposés soient adoptés et mis en œuvre.

Très souvent, l'homogénéisation des pratiques est plutôt défavorablement ressentie, par exemple comme une contrainte, une surcharge de travail ou un appauvrissement des valeurs professionnelles. Il est alors nécessaire de montrer que la "standardisation" d'un processus ne rime pas systématiquement avec une dégradation des pratiques, mais qu'elle se doit de comporter des avantages pour les patients et les professionnels.

Dans les prochains mois, la commission qualité et sécurité des patients va promouvoir l'adoption d'une check-list visant à prévenir les infections de CVC dans différents services. Cette uniformisation des pratiques pour toute l'institution comporte elle aussi de nombreux avantages.

Compte tenu des bénéfices attendus, du coût pour un hôpital et la collectivité publique d'une infection de cathéter, le projet est également intéressant en raison de son faible investissement. Les démarches d'amélioration de la qualité étant souvent considérées comme coûteuses, celle-ci montre qu'il est possible de choisir des projets où le bénéfice global l'emporte largement sur le prix.

A plus long terme, un tel projet devrait constituer un exemple de situation médicale où peuvent être intégrées des données cliniques et microbiologiques, concernant principalement les patients et les professionnels, mais aussi des considérations organisationnelles et de coûts.

Le bureau de la commission QCSP

Les rendez-vous du mardi

La direction générale est à votre disposition **un mardi par mois** dans la cafétéria d'un de nos sites. Le rendez-vous du 30 octobre à La Chaux-de-Fonds a vu 5 participant-e-s, dont une forte délégation de l'unité de semaine, profiter de l'occasion qui leur était offerte d'un échange avec la direction.

Les discussions ont porté principalement sur les incertitudes liées à la répartition des missions entre les sites de soins aigus et les échéances à attendre. Les personnes présentes ont fait part de leur difficulté à fonctionner dans ce contexte. Elles ont fait part de leur lassitude à travailler sans perspectives claires, qui plus est dans des locaux parfois très dégradés.

D'autres sujets ont été abordés, comme le soutien de l'HNE au réseau santé migration, les perspectives en matière d'horaires soignants de 12h et la nouvelle CCT santé 21, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

**Prochain rendez-vous à Pourtalès, au restaurant le 5^e
Mardi 27 novembre 2012 à 16h30**



ComPHoNe nouvelle composition

Suite aux élections intervenues ce printemps, une nouvelle commission du personnel entrera en fonction dès le 1^{er} janvier 2013 pour la période 2013-2017.

Elle sera composée de (liste alphabétique avec indication du site principal d'activité, les membres du bureau étant signalés à l'aide d'un *) :

Béguin Dalrio Corinne*, Pourtalès;
Benesh-Marques Fernanda, La Chrysalide; Durant Béatrice, Val-de-Travers;
Guillaume Karin, Val-de-Travers;
Guillaume-Gentil Marianne*, Pourtalès;
Jaquet Pipoz Isabelle, Val-de-Travers;
Léchine Arlène, Cernier; Maurice Dominique, La Chaux-de-Fonds; Millois Jean-Yann, La Chaux-de-Fonds;
Mouligneau Frédéric, La Chaux-de-Fonds;
Nussbaum Maryline, La Chaux-de-Fonds;
Racine Valérie, Val-de-Ruz; Vinciguerra Léna*, La Chaux-de-Fonds; Vuilleumier Fabienne, Pourtalès; Wroblewski Maria, Pourtalès; Zihlmann Jacques, Le Locle.

Bienvenue et plein succès à cette nouvelle équipe !

Transposition des salaires CCT santé 21 recours au Tribunal fédéral

La Cour de droit public du Canton a récemment donné partiellement raison à un groupe de 170 employés de l'HNE qui ont saisi le Tribunal administratif en mai 2009, estimant que le système de transposition salarial prévu par la CCT santé 21 les pénalisait en ne reconnaissant pas entièrement leurs années d'ancienneté.

L'Hôpital neuchâtelois, après une analyse détaillée de l'arrêt, fera recours au Tribunal fédéral contre cette décision dans le but de se justifier, s'appuyant notamment sur le fait que le système mis en place a été décidé de manière paritaire entre employés et employeurs dans un cadre financier limité, les conditions globales de travail instituées par la CCT santé 21 étant, par ailleurs, largement plus favorables qu'au préalable.